

Commune de HOUSSEN

Bulletin de liaison municipale

S'DORF BLÄT

Septembre 2008

N° 80

<http://ville-housсен.over-blog.fr>

Distribué par les Conseillers Municipaux

Agenda septembre – octobre 2008

Lundi 15 septembre à 20h00 : Commission d'Urbanisme

Dimanche 21 septembre : 31^{ème} Fête Paysanne – 21h00 Feu d'artifice

Samedi 04 octobre : Loto des SRH

Lundi 06 octobre à 20h00 : Conseil Municipal

Adresses E-mail

Les personnes intéressées par l'envoi du S'Dorf Blät (ou d'autres informations) sur leur boîte e-mail, sont priées de nous communiquer leur adresse courriel sous mairiehousсен@yahoo.fr

Balayage des rues

Un balayage de l'ensemble des rues de la Commune aura lieu le vendredi 19 septembre prochain pour la Fête Paysanne.

Il serait souhaitable qu'il n'y ait pas de voitures stationnées sur les trottoirs et que les habitants aient balayé devant leur propriété.

Permis de détention pour les chiens de 1^{ère} et 2^{ème} catégorie

La loi n° 2008-582 du 20 juin 2008 renforce les mesures de prévention et de protection des personnes contre les chiens dangereux et instaure de nouvelles obligations pour les propriétaires ou détenteurs de chien.

Un permis de détention sera délivré par le Maire sous réserve de la production :

- de l'identification du chien,
- de la vaccination anti-rabique du chien en cours de validité,
- d'une assurance garantissant la responsabilité civile du propriétaire du chien ou de la personne qui la détient pour les dommages causés aux tiers par l'animal,
- pour les chiens mâles et femelles de la 1^{ère} catégorie, de la stérilisation de l'animal,
- de l'obtention de l'attestation d'aptitude mentionnée au 1 de l'article L.211-13-1 du code rural,
- de l'évaluation comportementale (entre les 8 mois et les 12 mois de l'animal)

Dans l'attente du décret, le permis ne peut être délivré pour le moment..

Cependant les propriétaires ou les détenteurs de chien de la 1^{ère} catégorie au 20 juin 2008, ont jusqu'au 20 décembre 2008 pour faire réaliser l'évaluation comportementale. Pour les chiens de la 2^{ème} catégorie, ce délai est porté au 20 décembre 2009.

Cette double obligation vaut également lorsque les chiens, quelle que soit leur race, auront mordu une personne, l'incident devant en outre être déclaré au maire de la commune de résidence du propriétaire ou du détenteur de l'animal.

COMPTE-RENDU DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DU 04/07/2008

COMPTE RENDU DE L'ACTIVITE DE LA CAC – 2EME SEMESTRE 2007

Monsieur le Maire expose aux conseillers le compte rendu de l'activité des services de la Communauté d'Agglomération de Colmar au cours du 2^{ème} semestre 2007.

Les documents fournis par la CAC contribuent à mettre en évidence les complémentarités entre l'action communale et l'action intercommunale, et permettent ainsi de suivre concrètement l'activité des services communautaires.

Le rapport d'activités annuel sera quant à lui transmis à la commune au mois de septembre prochain.

Le **Conseil Municipal PREND ACTE** du compte rendu de l'action de la Communauté d'Agglomération de Colmar au cours du 2^{ème} semestre 2007.

DIVERS ET RAPPORTS

Modification du PLU : transformation d'une zone AU en secteur AUa

Monsieur le Maire explique aux conseillers municipaux que dans le cadre d'une demande d'urbanisation de la zone AU située en face du cimetière (entre la rue du Cimetière et la rue d'Ostheim), et afin que la transformation de cette zone en secteur AUa soit possible, permettant ainsi son ouverture à l'urbanisation, une simple modification du PLU est nécessaire, dans la mesure où il n'en résulte pas une réduction des protections, ni de graves risques de nuisances, et que les orientations du PADD (Projet d'Aménagement et de Développement Durable) ne sont pas remises en cause.

Dans ce cadre, l'ADAUHR nous a transmis un mémoire explicatif du déroulement de la procédure de modification du PLU.

Le **Conseil Municipal**, par 16 voix pour et 1 abstention **DONNE SON ACCORD** à la transformation en secteur AUa de la zone AU située entre la rue du Cimetière et la rue d'Ostheim, dans le cadre d'une demande d'urbanisation de cette zone et **DECIDE** de procéder à la modification du PLU dans le cadre de cette transformation.

Mission de maîtrise d'œuvre pour l'aménagement de la place de la Salle des Fêtes.

Monsieur le Maire fait part aux membres du Conseil Municipal de la candidature du Bureau d'Etudes SETUI pour la mission de maîtrise d'œuvre relative à l'aménagement de la place de la Salle des Fêtes.

Le montant total des honoraires s'élève à 3 750 € HT, soit 4 485 € TTC.

Le **Conseil Municipal DECIDE** de confier au bureau d'études SETUI la mission de maîtrise d'œuvre dans le cadre de l'aménagement de la place de la Salle des Fêtes, pour un montant total de 3 750 € HT, soit 4 485 € TTC.

ONF : Bilan forestier 2007

Monsieur le Maire présente aux conseillers municipaux le bilan forestier de l'année 2007 transmis par l'ONF.

Ce bilan fait notamment apparaître une récolte de bois de 23 m³ (pour une prévision de 25 m³).

S'agissant du bilan financier, il s'élève en dépenses à 4 029 € (soit 116 €/ha) et en recettes à 1 383 € (soit 40 €/ha), soit un résultat final de - 2 646 €, soit - 76 €/ha.

COMMUNIQUE:

Objet : Collecte des déchets ménagers spéciaux (DMS) des particuliers:

Devant la réussite de cette opération (un peu plus de 24.5 tonnes de DMS collectés sur l'année 2007) et l'intérêt qu'elle suscite pour la population, une nouvelle opération est **prévue le 13 Septembre 2008 sur la déchetterie Europe, 9 rue des Champs à Logelbach-Wintzenheim et sur la déchetterie Ladhof, 170 A rue du Ladhof de 8h00 à 12h00.**

Les déchets concernés sont les suivants :

- Aérosols
- Bases (soude...) et acides (chlorhydrique, sulfurique...)
- Emballages souillés
- Peintures et pâteux (vieux pots de peinture, mastic...)
- Produits de laboratoire
- Produits phytosanitaires : produits de jardinage (insecticides, herbicides, fongicides, engrais...)
- Solvant liquide incinérable (white-spirit, xylène, toluène, acétone, alcools...)
- Tubes fluorescents/lampes .

Attention : les bouteilles de gaz et les pneus ne seront pas acceptés.

NB : Cette collecte est destinée aux particuliers de la Communauté d'Agglomération de Colmar et du Syndicat Intercommunal d'Enlèvement des Ordures Ménagères des Environs de Colmar (SIEOMEC).

Il ne sera accepté aucun déchet issu des professionnels (artisans, commerçants, viticulteurs...) car ces derniers ont leurs propres filières concernant ces déchets : une vérification sur les sites sera réalisée par les agents de la CAC.

Nouveaux horaires de la Poste de Houssen à compter du 29/09/2008

Du lundi au vendredi : de 10h00 à 12h00 et de 14h00 à 16h15

Samedi : de 9h00 à 12h00

A LOUER

A louer à HOUSSEN, rue de l'Aubépine : F3 neuf, au 2ème étage, plancher chauffant, cuisine équipée ouverte sur salon/séjour, isolation renforcée, volets électriques, terrasse couverte, garage et 2 parkings.
Tel : 06 60 08 55 77

L'Armée de l'Air recrute

Chaque année, l'Armée de l'Air recrute plus de 3 000 jeunes à partir de 17 ans de niveau 3^{ème} à BAC + 5 dans plus de 50 métiers.

Bureau air information le plus proche : 3 rue de la Mésange
à STRASBOURG

Tel : 03.88.22.00.87 / www.recrutement.air.defense.gouv.fr

Ramassage des encombrants ménagers à domicile

L'Association ESPOIR (35 rue Ampère COLMAR), mandatée par la CAC, propose un service de ramassage des encombrants ménagers (à savoir : cuisinières, frigos, ustensiles ménagers et de bricolage, mobilier d'intérieur, lampes, meubles, canapés, outillages, téléviseurs,...hors déblais de cave, grenier, déchets verts...)

Pour bénéficier de ce service gratuit pour l'utilisateur, contacter l'association ESPOIR au 03 89 23 72 35.

Inscriptions aux ateliers d'arts plastiques enfants et adultes au Huss'art

L'association de pratiques artistiques et culturelles de Houssen démarre sa 12^{ème} rentrée sous le signe des Arts plastiques.

Pour cette nouvelle saison, l'association proposera des ateliers exclusivement d'arts plastiques et sous l'engouement et la demande ouvrira un atelier supplémentaire pour les enfants.

Comme de coutume, les cours ont lieu à l'extension de la salle polyvalente de Houssen et le coût de participation annuelle est de 70€. Le matériel reste fourni en très grande partie par l'association restant toujours gérée et animée par des bénévoles. Le thème annuel retenu cette année est « **PaysageS, la terre n'est qu'un seul pays** ». Les pratiques artistiques seront multiples : dessin, peinture, volume, photomontage, installations. Des sorties seront proposées en fonction de la thématique. L'an passé des sorties au musée Unterlinden à Colmar ainsi qu'au musée Rodin et d'Orsay à Paris étaient organisées.

Les activités se dérouleront comme suit :

Deux « **ateliers d'arts plastiques enfants** » (niveaux école primaire et 6ème) sous la houlette des animatrices Séverine et Bernadette SCHWACH, proposeront un éveil artistique tous les samedis de 9h à 11h dès le samedi 4 octobre 2008.

Un **atelier « P-ART-ages » pour adultes**, animé par Renée PIRES permettra aux amateurs et passionnés de se rencontrer tous les quinze jours les vendredis de 20h à 22h dès le 12 septembre 2008.

Des stages ponctuels, à 5€ le stage et gratuit pour les participants de l'atelier « P-ART-ages », seront également proposés par Alain MURSCHEL, à des dates fixées sur le site internet de l'association : <http://www.e-monsite.com/lehussart>.

Vous pourrez vous y inscrire et trouverez également toutes informations complémentaires.

Les inscriptions se font par téléphone et une liste complémentaire sera établie dans l'ordre des appels téléphoniques. Pour les ateliers d'arts plastiques : 03.89.27.07.61 et l'atelier de « P-ART-ages » : 06.08.24.55.27.

Notez doré et déjà dans vos agendas que les ateliers ouvriront leurs portes au public le samedi 25 octobre 2008 de 15h à 20h à l'extension de la salle polyvalente. Vous pourrez ainsi découvrir quelques travaux de la saison passée, la nouvelle programmation de cette édition et les travaux en cours de réalisation par les participants donc vous ferez peut-être partie.

Message de l'Association des Donneurs de sang bénévoles de Houssen

Le Comité remercie les 41 donateurs qui ont répondu présents lors de la dernière collecte du 14 août 08 et tout particulièrement les 8 nouveaux donateurs.

Merci à tous pour votre fidélité.

L'amicale sollicite, comme chaque année, toutes les bonnes volontés pour confectionner gracieusement une tarte, gâteau, cake... qui seront vendus au stand des Donneurs de Sang lors de la fête Paysanne.

Les pâtisseries seront à déposer, S.V.P, le dimanche 21 septembre 2008 à partir de 8h00 au stand situé à côté de la Mairie.

D'avance, un grand merci pour votre générosité.



Communiqué de presse **08/08/2008**

**LE SOUTIEN A DOMICILE DE L'APA :
UNE NOUVELLE ORGANISATION AU SERVICE DU CLIENT**

Depuis le printemps 2008, l'APA a doté son service « soutien à domicile » d'une nouvelle organisation, toujours plus au service du client.

Celle-ci se traduit concrètement par une meilleure qualité de service avec :

- un accueil téléphonique modernisé : un seul numéro, un temps d'attente réduit, ...
- une plus grande proximité entre le client et l'APA avec un interlocuteur unique : le responsable de groupe,
- des intervenants à domicile mieux formés et spécialisés selon 3 grandes thématiques dans les services à domicile.

Le pôle Soutien à Domicile se structure désormais selon 2 types de clients.

La personne âgée ou en situation de handicap pour qui l'intervention est nécessaire à son maintien à domicile : portage ou préparation de repas, aide à la toilette, accompagnement aux courses et déplacements, soins infirmiers à domicile, ... ces services sont assurés 7 jours sur 7 et 24 heures sur 24.

Et, associé à Fami Emploi 68 et à Domicile Services Haute Alsace, le pôle soutien à domicile s'adresse également au client "actif" en attente de prestations dites de confort : garde d'enfant, ménage, repassage, courses... une gamme complète pour faciliter le quotidien à laquelle s'ajoute de nouveaux services ponctuels ou réguliers tels que le jardinage, la vitrerie, le bricolage. En outre, de nouvelles formules de repas livrés à domicile régaleront les papilles avec les menus "Saveur" pour les gourmets et le menu "Simplicité" pour ceux qui sont pressés.

Forte des ses 60 ans d'expérience (dont 54 dans le domaine de l'aide à domicile) et de sa présence aux quatre coins du département, l'APA poursuit encore, avec cette nouvelle étape, ses efforts de qualité : enquêtes de satisfaction, livrets d'accueil, représentation des bénéficiaires, ... avec toujours le même cheval de bataille : la satisfaction des usagers !

Renseignements :

APA, Fami Emploi 68 et Domicile Services Haute Alsace

Soutien à Domicile

Tel : 03 89 32 78 78

Internet : www.apa.asso.fr

APA
75 Allée Gluck — BP 2147
68060 MULHOUSE Cedex
Tél. : 03.89.32.78.78 • Fax : 03.89.43.50.17
www.apa.asso.fr

31^{ème} Fête Paysanne

La 31^{ème} Fête Paysanne aura lieu le 21 septembre prochain.

A cette occasion, nous demandons aux habitants de bien vouloir garer leurs véhicules dans leurs propriétés afin de laisser des places de stationnement pour les visiteurs.

La sécurité des biens et des personnes le 21 septembre prochain, lors du feu d'artifice, nécessite d'interdire la circulation et le stationnement :

- **Rue du Cimetière (de la rue Principale à la rue d'Ostheim)**
- **Place de la Salle Primaire**
- **Chemin piétonnier entre la rue Principale et le parking de la Salle des Fêtes.**

Le stationnement sera interdit dans les rues et places précitées du samedi 20 septembre 2008 à 20h00 au dimanche 21 septembre 2008 à 23h00.

La circulation sera interdite dans la rue du Cimetière, de la rue Principale à la rue d'Ostheim ainsi que sur le chemin piétonnier entre la rue Principale et le parking de la Salle des Fêtes, le dimanche 21 septembre 2008 de 20h00 à 22h00.

Concernant la journée du 21 septembre, les restrictions de circulation et de stationnement seront les mêmes que les années précédentes.



Association "Sports & Loisirs"



**Dim
21
sept
2008**

HOUSSEN (Haut-Rhin) **31e FETE PAYSANNE** Le «HÜSEMER BÜRASFASCHT»

**ENTREE
GRATUITE !**



- ▶ 10h00 : Marché aux fruits du terroir et artisans : le "DORFMARIK"
- ▶ 10h30 : Grand'messe de bénédiction des fruits de la terre et fête patronale à l'Eglise St Maurice décorée pour l'événement
- ▶ 11h30 : Inauguration officielle de la Fête Paysanne
- ▶ 12h00 : Repas régionaux dans les fermes ouvertes
- ▶ 12h30 à 18h00 : Animations et marché paysan
- ▶ 15h00 : Cortège sur le thème "Les métiers oubliés"
- ▶ 18h00 : Lâcher de ballons dans la ferme n°4
- ▶ 18h-21h : Animations dans les fermes, danses folkloriques espagnoles par le groupe "Flores de Andalucia"
- ▶ 21h00 : Grand feu d'artifices avec effets spéciaux

CAFÉ - TABAC "Chez Denise"
A L'ARBRE VERT
7, rue De Laitre 68125 HOUSSEN
Terrasse ouverte Tél. 03 89 23 07 23

La Taverne Médiévale
5, rue de Ribeaupierre
68125 HOUSSEN
Tél. 03 89 29 12 84

VETPRO
Ouvert du lundi au vendredi de 14h à 18h30, samedi de 9h à 12h
54 rue principale
68125 HOUSSEN
Tél. 03 89 41 14 52
Fax 03 89 24 98 72

AUX DEUX LIONS
BAR - RESTAURANT
Restauration sur place et à emporter
Menus du jour de la fête paysanne :
- Civet de biche et sa garniture
- Cordon bleu, frites et légumes
12, rue Principale
68125 HOUSSEN
Tél. 03 89 41 49 81



VINS D'ALSACE* ET CRÉMANT
GÎTES RURAUX
CHAMBRES D'HÔTES
Toute la journée :
Dégustation de vin nouveau*
Gaëc MARSCHALL
Gilbert et Denis
7, rue de la Gravière
68125 HOUSSEN
Tél. 03 89 41 86 84
Fax 03 89 24 13 57
www.vins-marschall.com



**MENUISERIE
EBENISTERIE**
**SCHWAB H.
& Fils Sarl**
71, Rue de Laitre 68125 HOUSSEN
Tel : 03.89.41.14.69 Fax : 03.89.24.07.47
Portable : 06.85.08.73.30
E-mail : menuiserie.schwab@wanadoo.fr

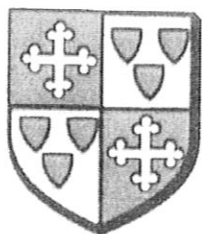



Dans le cadre de l'action préventive et en faveur de la sécurité routière, des éthylo-tests seront disponibles aux stands et dans les fermes.



* L'abus d'alcool est dangereux pour la santé. A consommer avec modération.

HOUSSEN

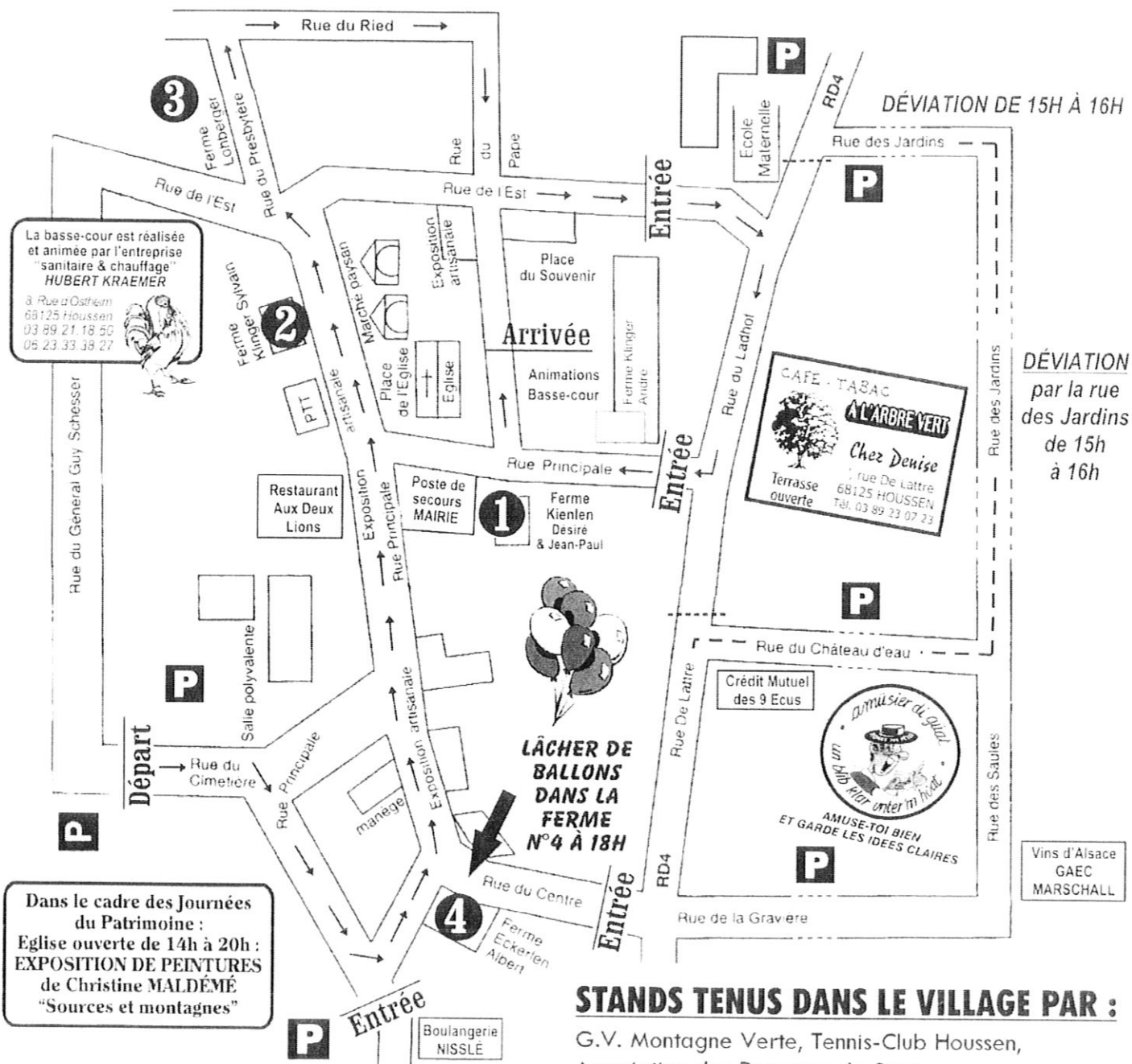


Fête paysanne 2008

PLAN et tracé du cortège :



HOUSSEN



La basse-cour est réalisée et animée par l'entreprise "sanitaire & chauffage" **HUBERT KRAEMER**

à Rue d'Ostheim
68125 Housсен
03 89 21 18 50
05 23 33 38 27

Dans le cadre des Journées du Patrimoine :
Eglise ouverte de 14h à 20h :
EXPOSITION DE PEINTURES
de Christine MALDÉMÉ
"Sources et montagnés"

DÉVIATION
par la rue
des Jardins
de 15h
à 16h

STANDS TENUS DANS LE VILLAGE PAR :

G.V. Montagne Verte, Tennis-Club Housсен, Association des Donneurs de Sang, Société d'histoire, animations avec machines anciennes, Exposition par Alsace Militaria de Housсен

SPÉCIALITES GASTRONOMIQUES :

Ferme n°1 : Jambon braisé à la broche, omelette paysanne.
Ferme n°2 : Bouchée à la reine, pâté en croûte garni, tartes flambées.
Ferme n°3 : Saupfaffer - civet de porc, tourte chaude.
Ferme n°4 : Boeuf à la broche, crudités, salade vigneronne.
Restaurants : Spécialités à découvrir "Aux 2 lions" et "Chez Denise"

LES FERMES OUVERTES :

- Ferme n°1 : tenue par le Football-club S.R.H.
- Ferme n°2 : tenue par les Sociétés de Musique & Quilles 2000
- Ferme n°3 : tenue par les Sociétés de Musique Espérance Housсен & Echo de la Fecht Ingersheim
- Ferme n°4 : tenue par l'Association des Parents d'élèves de Housсен.

Le service d'ordre est assuré par les pompiers de Housсен et la Brigade Verte. Le secourisme est assuré à la Mairie par la section "Croix Blanche" de Colmar.